

République française

Département des Alpes-de-Haute-Provence

COMMUNE DE VENTEROL

Séance du 27 février 2023

Membres en exercice :
11

Date de la convocation: 23/02/2023

L'an deux mille vingt-trois et le vingt-sept février l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Bernard RENOY

Présents : 8

Présents : Annabelle TAIX, Yannick BOYER, Jean-Claude GILLON, Guy ALBRAND, Michel PHILIP, Bernard RENOY, Régine DE LUCA, Romain NOEL

Votants: 10

Pour: 10

Représentés: Emmanuel GHIOTTI par Michel PHILIP, Nathalie UBAUD par Régine DE LUCA

Contre: 0

Abstentions: 0

Excusés:

Absents: Alexandre BORRELLY

Secrétaire de séance: Romain NOEL

Objet: Vente Chighine - DE_2023_012

Le Maire rappelle que Madame BECUWE et Monsieur CHIGHINE ont demandé pour acheter deux parcelles de terrain qui touchent leur propriété aux Marmets, un géomètre est venu border, la superficie totale des parcelles est de 11 a 63 ca.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- DECIDE de vendre les parcelles section D N°367 (9 a 88 ca) et 369 (1 a et 75 ca) à Madame BECUWE et Monsieur CHIGHINE d'une superficie totale de 11 a 63 ca au prix de 1 € le m2, soit 1 163 €. Les frais de notaire seront à la charge des acheteurs.
- AUTORISE le Maire à signer l'acte de vente correspondant, ainsi que toute pièce afférente à ce dossier.

Ainsi fait et délibéré pour copie conforme
Les jour, mois et an susdits
Le Maire
Bernard RENOY



| |
|----------------------------------------------------|
| RF |
| Sous-Préfecture de FORCALQUIER (ALPES HAUTE PROVEN |
| Contrôle de légalité |
| Date de réception de l'AR: 28/02/2023 |
| 004-210402343-20230227-DE_2023_012-DE |